



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Accedants en difficulté

Question écrite n° 46369

Texte de la question

M. Dominique Paillé attire l'attention de M. le ministre délégué au logement sur les risques de surendettement liés à la perte d'emploi des ménages accédant à la propriété. La création du prêt à 0 %, en octobre 1995, répondait à l'objectif de relance de l'accès à la propriété. Les bénéficiaires de ce prêt, dont les revenus sont modestes, inférieurs à 15 000 francs, sont les plus exposés au risque d'une chute de leurs ressources. Le dispositif qui devait leur permettre de rééchelonner les mensualités de remboursement n'a pas encore vu le jour. Par ailleurs, ces mêmes ménages ont une faible marge de sécurité financière, un sur dix n'a pas d'apport personnel, 28 % disposent de moins de 50 000 francs. Une récente étude de l'Association nationale d'information sur le logement a mis en exergue ces risques de surendettement. Le retour des taux d'intérêt progressifs, responsables des vagues de surendettement des années 80 et les méthodes agressives de certains établissements de crédit accroissent ces risques pour les ménages les plus fragiles. Il lui demande les initiatives qu'il entend prendre pour protéger les candidats accédants à la propriété.

Données clés

Auteur : [M. Paillé Dominique](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46369

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : logement

Ministère attributaire : logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 décembre 1996, page 6553